

11 mars 1962, Montréal

Alliance française de Montréal

Au moment où je me lève ce soir pour saluer la présence parmi nous d'un délégué spécial de la France, je suis encore sous le charme de notre propre visite à Paris, au début du mois d'octobre.

Avant mon départ, je n'avais jamais osé rêver que les manifestations dont nous fûmes l'objet seraient émouvantes à ce point. Sous chaque geste officiel perçait une amitié véritable, et ce sentiment si précieux pour nous, nous en trouvions constamment la preuve dans nos contacts personnels avec la population elle-même, car si le protocole peut ordonner admirablement tous les gestes extérieurs, il ne pouvait commander à la foule de nous donner aussi spontanément et aussi sincèrement qu'elle l'a fait des preuves constantes de la cordialité du peuple français à notre égard. Je me suis rendu compte alors que ce n'étaient pas seulement les progrès de la navigation aérienne qui avaient supprimé les distances, mais qu'entre la France et le Québec, il n'y a plus, pour pasticher le mot célèbre de Louis XIV au sujet des Pyrénées, il n'y a plus d'Atlantique. De tous les gestes qui m'ont touché, aucun peut-être ne m'a laissé un souvenir plus vivace que celui, Monsieur Chastenet, qu'a posé à mon égard votre illustre compagnie.

Dans le Grand Larousse encyclopédique, qui est tellement récent que seuls quatre volumes sur dix en sont jusqu'ici parus, je lis cette phrase à l'article Académie française : « L'Académie se réunit toujours en comité secret, sauf pour la séance publique annuelle et pour les réceptions des nouveaux élus. »

L'invitation que vous avez faite à quatre ministres du Québec d'assister à une séance de la rédaction de votre dictionnaire, aura donc il est amusant de le souligner rendu désuète une phrase d'un autre dictionnaire avant qu'il soit publié.

Veuillez croire que je ne me fais pas d'illusions: Je sais bien que c'est à ma province et non à moi que s'adressait cette invitation. Mais je n'en suis que plus reconnaissant aux sentiments qui m'ont valu un privilège aussi rarement accordé.

Car seule une atmosphère de fraternité totale pouvait justifier ce geste exceptionnel, vous nous avez reçus comme si nous étions des vôtres, comme si nous étions entre Français. Comprenez-vous maintenant pourquoi le charme auquel je faisais allusion en commençant ne s'est pas évanoui et pourquoi il me tient toujours sous son empire? D'ailleurs, qui peut résister à la France lorsqu'elle se veut séduisante ?

Mais peut-être mon admiration même fera-t-elle excuser la seule critique que j'oserai exprimer au sujet de votre pays: il vient de faire un geste qui nous a désolés, en nous enlevant – et ce n'est pas un lapsus que je vais commettre en nous enlevant un compatriote monsieur Francis Lacoste.

Ce n'est pas l'amitié personnelle qui m'aveugle lorsque j'affirme que personne n'a su se faire admirer et aimer des Canadiens autant que monsieur Lacoste. Peu d'hommes nous auront autant et si bien compris: c'est vraiment un des nôtres que nous voyons partir. Vous allez,

Mesdames, Messieurs, penser que je compte les jours comme un prisonnier, mais je viens de me rendre compte qu'il y a exactement 199 ans, 1 mois et 1 jour (soit le 10 février 1763) le traité de Paris cédait le Canada à la Grande-Bretagne.

La France avait rêvé une Nouvelle-France, mais elle connaissait un brutal réveil. Et c'est à nous qui étions ce rêve qu'il appartient de le continuer et de le réaliser. Cela ne veut pas dire qu'il faut copier servilement la France. Il faut, au contraire, prouver que notre ancienne mère-patrie savait mener ses enfants jusqu'à l'âge adulte. Notre devoir, c'est d'être nous-mêmes et non une pâle réplique des Français. C'est ainsi que nous prouverons la valeur, la force et la vitalité des traditions dont nous avons hérité; c'est ainsi que nous prouverons que vivre, c'est, non pas imiter un modèle, fût-il le plus beau de tous, mais conquérir notre personnalité à nous en réalisant, en matérialisant le rêve que notre ascendance commune contenait en elle-même. Le vrai maître est celui qui n'écrase pas la personnalité du disciple, mais qui la fait s'épanouir, et la richesse de la culture française, c'est de permettre à ceux qu'elle forme, non pas de demeurer, mais de devenir eux-mêmes. Car trouver sa personnalité, c'est la suprême conquête, c'est l'ultime devenir.

Un héritage ne donne pas que des droits, il crée des devoirs auxquels on ne peut se dérober. Nous avons la responsabilité, non seulement de conserver notre héritage intact, nous avons la responsabilité non seulement de le garder vivant, actif et de le faire fructifier comme les talents de la parabole, mais nous avons aussi celle de la propager, comme la France elle-même l'a fait et continue de le faire. Ce sera ainsi, plus que par tout autre moyen, que le groupement canadien-français pourra, en ce vingtième siècle, demeurer fidèle à ses ancêtres et demeurer fidèle à lui-même tout en étant fidèle à (le mot n'est pas trop fort) à sa vocation.

Notre fierté se justifie du fait plus que jamais indéniable que la culture et la langue que nous avons héritées de la France constituent un ensemble de valeurs qui enrichissent le Canada tout entier.

En sauvegardant cette culture, nous nous sommes tout d'abord protégés comme groupe, mais tout comme l'instinct de conservation de chaque individu sauvegarde en fin de compte la nation tout entière, notre instinct de survivance a servi le Canada tout entier.

Monsieur John W. Pickersgill, député à la Chambre des Communes, disait récemment:

« À l'heure actuelle, la culture canadienne-française est probablement plus dynamique que la culture anglaise, et un grand nombre de Canadiens anglais souhaitent que les Canadiens français prennent l'initiative d'un progrès culturel plus marqué dans tout le Canada. »

Cette idée, celle de l'apport canadien-français au pays tout entier, est en train de faire son chemin dans tous les esprits. Je ne vous surprendrai donc pas en disant que les Canadiens des autres provinces commencent à nous être reconnaissants d'être Canadiens français d'une façon aussi intransigeante.

Je suis sûr que nous perdrons leur estime si nous abdiquons nos caractéristiques et je crois que je puis affirmer un principe qui a le rare mérite d'être à la fois utilitaire et généreux: il faut nous enrichir tous de nos différences mutuelles.

Voilà donc pourquoi il existe au Canada ce délicieux paradoxe qui est la plus douce revanche dont pouvait rêver la France depuis le traité d'il y a 199 ans: les Canadiens anglais souhaitent tout aussi ardemment que nous la survivance de la culture française.

Mais soyez assurés, Monsieur l'Ambassadeur et Monsieur Chastenet, que si nous réussissons à demeurer dignes de notre mission, le mérite premier en reviendra à la nation envers laquelle nous avons contracté une dette semblable à celle d'un enfant pour ses parents. Cette dette, il ne peut l'acquitter que d'une façon: en transmettant à son tour, à la génération suivante, le flambeau qu'il a lui-même reçu. Cette loi est partout dans la nature et dans l'histoire, mais aucun peuple n'en peut tirer un orgueil plus grand que le nôtre, puisque celui de qui il a tant reçu est le peuple français.